



Téléphone : 03 80 27 06 70
Télécopie : 03 80 39 25 74

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2017

Etaient présents : TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE SAUF :

Mme GAUTHERON Christiane qui a donné procuration à M. LHUISSIER Louis

Mme POTTIER Chantal qui a donné procuration à M. CATINOT Patrick

Messieurs JACOB Dominique et GUERITTEE Patrick, absents excusés

Secrétaire de séance : Mme ROYER Martine

M le Maire demande s'il y a des observations du conseil du 04/05/2017 :

Aucune observation : adopté à l'unanimité.

*M le Maire souhaite mettre une question supplémentaire à l'ordre du jour : micro-onde et percolateur salle des fêtes. Le conseil est d'accord. La question est traitée de suite. Mise à disposition des deux appareils, caution fixée à 200€ pour le percolateur.

*M le Maire répond aux questions posées par M HUTTE.

*M le Maire informe du retour aux 4 jours pour le groupe scolaire Louis Pergaud. Le conseil délibère à l'unanimité pour le retour aux 4 jours.

*travaux de voirie : M le Maire donne la parole à M CATINOT, 1^{er} adjoint, responsable de la commission voirie. M CATINOT relate la réunion de la commission voirie, propose de débiter par l'aménagement du chemin piétonnier RD 976 pour 2018, trottoir à LOSNE pour 2019 et suite du chemin piétonnier pour 2020. Propose d'effectuer les travaux rue de la Mare, au cas où le dossier chemin piétonnier serait reporté.

*règlement de voirie : les conseillers désirent éditer une réglementation pour intervention sur le domaine communal. Mme DUBIEF Martine informe les élus que lorsqu'elle a construit, il en existait un. Recherches seront faites pour retrouver ce document.

*travaux école : le devis de l'entreprise Gauthier est retenu par le conseil pour le remplacement de la chaudière.

*sécurité école : M CATINOT informe le conseil des solutions proposées par les entreprises qu'il a reçues. M le Maire informe le conseil de l'idée émise par le directeur de l'école, afin de limiter les attroupements le long de la RD 976, accueil des enfants dans la cour côté gauche, le conseil émet un avis favorable.

*bon du 14 juillet : le conseil vote pour la somme de 20 euros. Habitants de LOSNE + 70 ans et inscrits sur les listes électorales.

*travaux Losne Ambulances : M le Maire fait lecture d'un courrier de M AURAY, locataire. La vétusté de l'installation est évoquée. Le conseil décide de faire les travaux, des devis seront demandés.

*M le Maire informe du départ des locataires rue du Paradis. L'état des lieux sera effectué.

*demande de subvention : le conseil souhaite la création d'une commission subvention afin d'étudier les demandes. A revoir en septembre.

*terrain GIGOT :

M le Maire fait lecture d'un courrier de M et Mme GIGOT concernant la vente d'une parcelle dont ils sont propriétaires. Le conseil n'ayant aucun projet sur cette parcelle, émet un avis défavorable.

*CPI de Losne : M le Maire fait lecture de courriers de M TARDEVET, MOSSON et SAPIN. La double affectation est acceptée.

*le conseil autorise le Maire à encaisser les dons fait par la famille LEBOUCHER lors de la cérémonie au monument des bombardés.

*le conseil autorise le Maire à adhérer à la fondation du patrimoine.

*M le Maire informe le conseil d'un courrier de Média Diffusion. Réponse sera faite à cette société.

*M le Maire informe le conseil du départ de M LECLERC, il sera remplacé par M FLEURY à l'entretien du stade de foot en contrat aidé.

*M le Maire informe le conseil du montant de la vente de produits de la forêt.

*le conseil rejette l'entretien de la route forestière du paradis.

*les élus ayant participé à diverses réunions informent l'ensemble du conseil.

*M le Maire fait part au conseil de la délibération de SAINT-UAGE concernant la fermeture éventuelle de la déchetterie et de la délibération de JALLANGES concernant l'espace aquatique.

*M le Maire informe d'une demande d'un commerce ambulant, le conseil est d'accord.

*M le Maire informe du projet de Mme GLOVER, elle recherche terrain et bâtiment pour des gîtes dans le cadre d'une ferme pédagogique où la médiation animale sera l'essence.

*M le Maire fait lecture de plusieurs remerciements.

*14 juillet : M le Maire demande aux élus présents de participer à la manifestation afin d'épauler le comité des fêtes.

*Mme PAGEAUT informe le conseil de la venue du comité de fleurissement.

Rédigé par M le Maire

Séance levée à 23H30

Le Maire

L.LHUISSIER

